

# Naves Infos

N°106

Bulletin d'informations municipales



*Enfin le printemps !*

## Sommaire

Page 3

*Chronique*

Page 4

*Actu*

page 5

*Travaux - Aménagements*

Page 6

*En direct du Conseil Municipal*

*Compte administratif 2019*

Page 7

*Budget prévisionnel 2020*

Page 8

*Focus*

Pages 9-11

*Retour sur images*

Pages 12

*Agenda - Etat-civil*



Naves infos N°106 - Juin 2020

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de la publication : Huguette Madelmont

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne, Ymages-Daniel Gutiez

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Les imprimeurs corréziens

Courriel : naves.infos@gmail.com

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le confinement rendu nécessaire pour lutter contre la propagation du virus covid-19, vient de s'achever et les services communaux ont pu reprendre leur fonctionnement habituel.

Pendant cette période, il a fallu faire face à une situation inédite et particulièrement difficile à gérer. En effet, dès le 16 mars, un plan de continuité d'activités des services essentiels de la commune a été mis en place avec le concours des employés que je remercie pour leur collaboration. Une astreinte téléphonique assurée par les élus a été instaurée pour les soirées et les week-end. Deux personnes à tour de rôle ont répondu aux demandes de nos concitoyens. Si la Mairie et la Poste ont été fermées au public pour que soit assurée la protection de chacun, les services d'urgences ont été maintenus afin que le lien avec la population ne soit pas coupé. La réouverture s'est faite dès le 28 avril en respectant les règles sanitaires prescrites pour un accueil sécurisé tant pour le personnel que pour les usagers.

La médiathèque a dû cesser ses activités conformément aux obligations nationales. Elle a réouvert au public depuis le 12 mai avec les précautions d'usage en cette période.

Conformément à l'état d'urgence sanitaire, l'école et les services annexes (cantine et garderie) ont été fermés. Une organisation entre enseignants et personnels municipaux a permis d'accueillir certains enfants peu nombreux, hors des vacances scolaires. Ensuite, un protocole local extrêmement contraignant a été établi pour le mois de mai. Les classes de grande section de maternelle à CM2 ont pu réouvrir avec un effectif raisonnable pour un accueil sécurisé.

Les services techniques ont repris le travail ; L'entretien de la commune en est le témoignage. Les chantiers qui étaient à l'arrêt depuis plusieurs mois, en raison des intempéries dans un premier temps puis du confinement ensuite, ont repris et devraient enfin s'achever. Il s'agit de la RD 1120 en traverse de Naves, des trottoirs et parking rue Gustave Vidalin et des abords du city stade derrière le groupe scolaire.

Enfin, toujours en raison des mesures de protection qui sont préconisées, les manifestations prévues au cours de l'été seront annulées. Vous en trouverez le détail dans les pages «associations» du présent bulletin.

A vous toutes et tous, nous vous souhaitons malgré tout un très bon été. Continuez, comme nous le disons depuis quelques mois, à prendre soin de vous et de tous les vôtres.



Votre Maire, Huguette Madelmont  
et l'ensemble du Conseil Municipal

### Reprise progressive des activités des services publics de la commune de Naves

Des équipements spécifiques ou des dispositions particulières de protection ont été mis en place pour permettre l'accueil des administrés et la reprise des activités et services de la commune.



### Reprise progressive de l'école

Pendant le confinement, des enfants de parents dit de «publics prioritaires» ont été accueillis à l'école par des enseignants et des personnels municipaux qui se sont relayés pendant cette période. A partir du 11 mai, les salles de classes ont été réaménagées selon le protocole sanitaire.



### Les masques dans les boîtes aux lettres dès le 11 mai :

Une première distribution dans les boîtes aux lettres des habitants de Naves est intervenue. 5000 masques chirurgicaux ont été achetés par la commune en prévision du déconfinement via le Conseil Départemental.

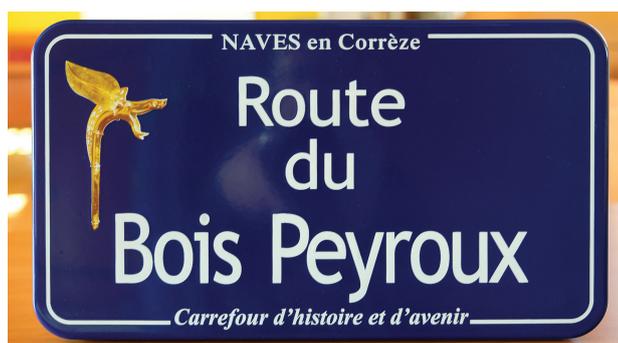
En parallèle, il avait été commandé à un fournisseur local 2500 masques lavables donc réutilisables provenant d'une entreprise française. Ces seconds masques sont arrivés le 15 mai et, comme pour la première livraison, ils ont été mis sous plis par les élus qui les ont distribués à tous les résidents dans leurs boîtes aux lettres.

Cette méthode de deux livraisons et de deux types de masques différents permet de répondre aux besoins des administrés et à l'urgence sanitaire.

A Naves, la commune a commandé deux types de masques, l'un via le Département, l'autre directement à une société locale.



### Nouvel adressage géolocalisé



Exemples de panneaux qui seront installés prochainement dans les nouveaux lieux-dits de la commune pour l'adressage géolocalisé.

Les nouveaux numéros géolocalisés des maisons individuelles seront distribués en mairie à partir du 8 juin.



**RD 1120 Traverse de Naves**

- La phase préalable à la réfection de la traverse RD 1120 (8000 véhicules/jour) a été la réhabilitation des réseaux collectifs : alimentation en eau potable, eau pluviale et eaux usées. Il a également été nécessaire de changer les raccordements individuels des constructions. A cela s'est ajoutée la desserte en eau potable de la ville de Tulle. Ces travaux ont duré sur 2018 et 2019.
- En ce qui concerne les aménagements de surface et le changement des réseaux secs, ils ont démarré en 2019 et ont été stoppés fin octobre en raison des intempéries. Depuis le déconfinement, les travaux se terminent.

**Les travaux en chiffres simplifiés:****1- Coût de l'opération d'aménagement et de sécurité :  
212.000 € HT (255.000 € TTC)**

- Etat	62.352 € HT
- Conseil Départemental	53.445 € HT
- Autofinancement	116.000 € HT

Le montant de la couche d'enrobé de la traverse est prise en charge directement par le Conseil départemental de la Corrèze.

**2 - Coût de l'opération de génie civil télécommunication  
60.000 € TTC**

- FDEE - SIE-BMT	50%
- Commune de Naves	50% (hors cablage Orange/SFR)

**3 - Coût de l'opération d'éclairage public (enfouissement et  
candélabres LED éco-énergie)  
160.000 € TTC**

- FDEE - SIE-BMT	50%
- Commune de Naves	50%

**4 - Coût de l'opération de réseau électrique basse tension  
178.000 € TTC**

financement à 100% par la FDEE BMT

**Rénovation du  
Centre de loisirs de Naves**

Après 8 mois de travaux intenses, le centre de loisirs de Lestrade a rouvert ses portes pour la plus grande joie des petits et des grands. C'est le 24 février, début des vacances d'hiver, que les enfants ont pu découvrir et profiter du nouveau centre.

Ce nouveau centre comporte un dortoir, des bureaux, plusieurs salles d'accueil et une cantine. Les accès sont aux normes, l'isolation et le chauffage ont également été rénovés pour le bien-être de tous.

Avec le covid-19, le centre n'a pas pu accueillir d'enfants pour les vacances de Pâques mais nous espérons que les rires et les chants des enfants reviendront bientôt.

**Coût de l'opération centre de loisirs : 216 000 € HT**

Le centre de loisirs a été financé par 70% de subventions obtenues et 30 % par un prêt à taux 0. Aucune utilisation de fonds propres.

## En direct du Conseil Municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 25 mai 2020, sous la présidence de Madame Huguette Madelmont, Maire. La séance s'est déroulée de la façon suivante :

### Finances

#### Délégations du Maire

- Signature d'avenant n°1 au lot n°8 au marché TEKNISOL, lot Revêtements de sols et murs, de travaux supplémentaires pour adaptation au chantier portant le montant du marché initial de 11 918,60 € H.T. à 13 508,60 € H.T dans le cadre des travaux de réaménagement du centre de loisir
- Signature d'avenant n°1 au lot n°11 au marché INEO, lot Electricité, de travaux supplémentaires modificatifs pour adaptation au chantier portant le montant du marché initial de 24 427,19 € H.T. à 25 033.64 € H.T.

#### Délibérations

- Décide d'allouer une subvention de 10 000 euros au centre communal d'action social au vu des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2018 et du résultat du solde de clôture
- D'accepter la mise en recouvrement par les services fiscaux de la somme de 15 210,10 € fixée par la Fédération Départementale des syndicats d'électrification et des communes de la Corrèze au titre de la quote-part de la commune pour l'année 2020

- D'approuver les comptes administratifs, les comptes de gestion des budgets principaux et des budgets annexes de 2019 et d'affecter les résultats aux budgets 2020

- Vote les taux d'imposition 2020 et les budgets 2020

### Aménagements – travaux

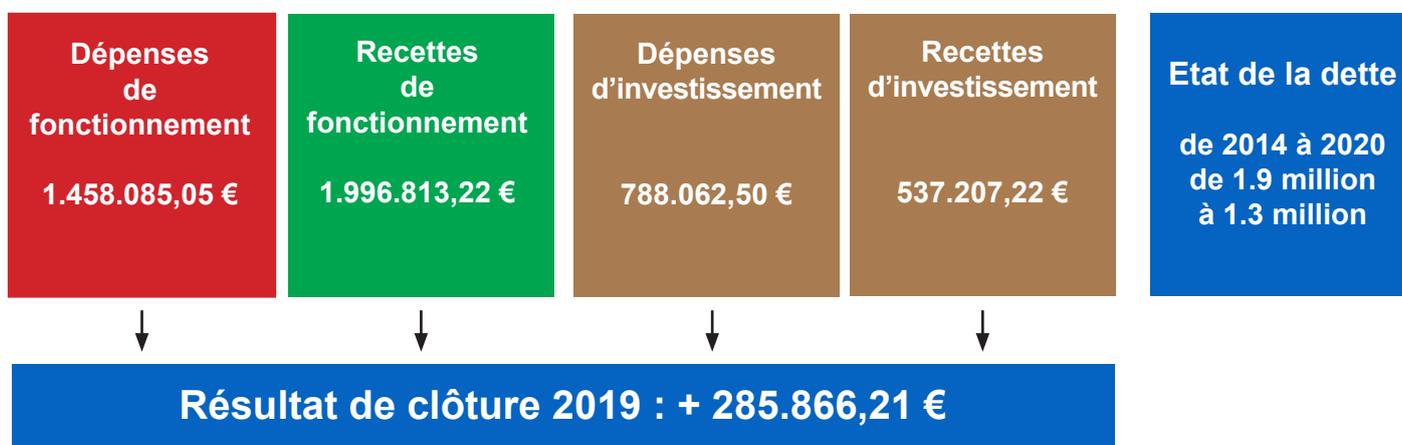
#### Délégations du Maire

#### Délibérations

- Approuve la modification n°1 du PLU après enquête publique et avoir entendu les conclusions favorables du commissaire enquêteur, qui concerne la lise des granges transformables en maison d'habitations dans les hameaux et des ajustements réglementaires
- Approuve dans le cadre de la concession d'aménagement du lotissement communal « Roc Bellevue » le compte rendu financier annuel arrêté au 31.12.2019 et ses annexes, avant démarrage des travaux.

## Compte administratif 2019

### Budget principal



## Vision générale simplifiée du budget principal

- Le budget principal a été reconstruit avec des modifications importantes suite à l'instabilité socio-économique résultant lui-même de l'état sanitaire. C'est pourquoi, la prudence a été choisie en dépenses et en recettes pour cette année 2020.
- Le budget d'investissement a été construit pour terminer les travaux en cours et les travaux à l'école à venir pour la rentrée.
- Comme nous l'avons annoncé en 2019, le projet de site archéologique de Tintignac est sorti du budget communal dans le cadre d'un portage ex-nihilo et non communal.

## Budget de fonctionnement 2020

Dépenses 1.365.045 €		Recettes 1.365.045 €	
<b>Charges Financières</b> 50.000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêts d'emprunts....</li> </ul>	<b>Charges à caractère général</b> 469.400 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régie travaux</li> <li>- Energie</li> <li>- Assurances</li> <li>- Alimentation cantine</li> <li>- Fournitures scolaires</li> <li>....</li> </ul>	<b>Produit des services</b> 214.998 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cantine</li> <li>- Mise à disposition des services à l'agglo</li> <li>.....</li> </ul>	<b>Impôts et taxes</b> 898.522 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taxes locales</li> <li>- Attribution de compensation</li> <li>- Dotation solidarité communautaire</li> <li>.....</li> </ul>
<b>Charges personnel</b> 789.918 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salaires</li> <li>- Cotisations</li> <li>- Personnel extérieur</li> <li>.....</li> </ul>	<b>Charges de gestion courante</b> 193.471 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service incendie</li> <li>- Contribution Centre Equestre</li> <li>- Subventions aux associations</li> <li>.....</li> </ul>	<b>Dotations</b> 397.293 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotation forfaitaire</li> <li>- Dotation de solidarité</li> <li>- Compensation des exonérations</li> <li>.....</li> </ul>	<b>Autres produits</b> 49.000 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenu immeuble</li> <li>- Remboursement personnel</li> </ul>

## Budget d'investissement 2020 - Principaux éléments

<b>Bâtiments communaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de loisirs</li> <li>- Ecole</li> <li>- Divers,...</li> </ul>	<b>Travaux RD1120</b> (8.000 véhicules/jour) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements sécuritaires</li> <li>- Eclairage public</li> <li>- Enfouissement,...</li> </ul>	<b>Autres investissements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition matériel</li> <li>- Restauration Tintignac</li> <li>- Lotissement</li> </ul>	<b>Capital emprunté</b> 160.000 €
<b>Reste à réaliser 2019</b> 260.150 € <b>Budget Principal 2020</b> 60.000 € <b>Total 320.150 €</b>	<b>Reste à réaliser 2019</b> 191.000 € <b>Budget principal 2020</b> 166.600 € <b>Total 257.600 €</b>	<b>Reste à réaliser 2019</b> 8900 € <b>Budget principal 2020</b> 245.000 € <b>Total 334.000 €</b>	<b>Recettes</b> Subventions d'investissement <b>Reste à réaliser 345.430 €</b> <b>Budget principal 2020</b> 220.224 € FCTVA 41.670 € <b>Excédents capitalisés</b> 466.996,96 €

### Taux d'imposition

Inchangés depuis 2014

- **Taxe habitation** : non votée car supprimée par le législateur pour le contribuable français qui voit sa taxe disparaître ou se réduire progressivement jusqu'à disparaître (le montant total de 197.784 € pour la commune est conservé par compensation de l'Etat)
- **Taxe foncière sur le bâti** : 6.50%
- **Taxe foncière sur le non bâti** : 40.99%

### Synthèse

- 2020 est dans la continuité budgétaire de 2019 avec les travaux repoussés pour cause d'intempéries et l'intégration des dépenses de fonctionnement liées à la prévention du covid.
- Le budget a été équilibré grâce aux excédents capitalisés depuis 2014, évitant des emprunts depuis 2 ans.

## Municipales 2020

Voici les résultats complets du 1er tour des élections municipales pour la commune de Naves :

### - N.A.V.E.S. 2020

tête de liste : Hervé Longy : 46.11% (522 voix)

### - Naves Durablement

tête de liste : Béatrice Ducloux : 40.01% (453 voix)

### - Pour vous, Pour Naves

tête de liste : Jean-Claude Bassaler : 13.86% (157 voix)

Date éventuelle du deuxième tour le dimanche 28 juin

## Cérémonie du 8 mai

La période de confinement à laquelle nous étions contraints n'a pas permis la célébration de cette commémoration selon le protocole habituel. Il était néanmoins de rigueur de rendre hommage à nos soldats Morts pour la France au cours de cette guerre de 1939-1945.

Une cérémonie dite « à huis clos » a eu lieu en toute simplicité. Claude Bouy, Président de l'ANACA, Pierre Noni, porte-drapeau y ont participé. Qu'ils en soient remerciés. Deux gerbes ont été déposées par Christophe Jerretie, Député de la Corrèze et Huguette Madelmont, Maire.

Après la lecture du message du Président de la République, un moment de recueillement a été observé.



## Exposition Tintignac

### Cet été au musée du Président Jacques-Chirac à Sarran : Exposition «Tintignac 2000 ans et 1 jour»

Cette exposition se place à une période charnière dans l'existence des objets : la phase des tranches discontinues de restauration des pièces en alliage cuivreux (bronze) et en fer est achevée, 16 ans après son commencement, soit quasiment à leur sortie de terre en septembre 2004, et la conservation de cet ensemble protégé au titre des Monuments historiques a fait l'objet d'une récente convention de dépôt entre Naves, héritière de ce patrimoine archéologique deux fois millénaire et le musée départemental du président Jacques Chirac, à Sarran.

Du début juillet jusqu'au 15 novembre 2020, une quasi trentaine de fragments (épées, lances, éléments de cuirasses, etc.) et d'artefacts plus complets (casques, carnyx et la plaque animalière dite le petit cheval) sont à découvrir au cœur de 4 vitrines placées en enfilade, adaptées à leur grande fragilité, ainsi qu'aux conditions spécifiques de température, d'humidité, de lumière et de sécurité réglementairement nécessaires à cette présentation.

2020 est le temps de leur renaissance. Elle ne manquera pas de se poursuivre tout le long des années prochaines...

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie de Naves.



### Visites du site de Tintignac

Elles sont assurées par l'office de tourisme de Tulle Agglo.

renseignements :

Tel : 05 55 26 59 61

site : <https://www.tulle-en-correze.com>

La 23ème foire du livre, Mille et une Pages, a été placée sous les feux de l'actualité.

En effet, le récent rapport Racine portant sur « l'auteur et l'acte de création » a mis en évidence la faiblesse de la rémunération des auteurs.

A Naves, à chaque début de printemps, nous oeuvrons, par l'organisation de cette foire du livre, à faire connaître les auteurs, à faire reconnaître les libraires, à faire de cette manifestation la fête du livre, la fête du lire.

Une nouvelle fois et de manière solennelle est proposée à nos visiteurs une bibliothèque « mondiale », c'est à dire ouverte sur le monde en nous attachant à la rendre universelle.

La diversité des auteurs et la variété des œuvres permettent à tout visiteur de choisir, de butiner à l'intérieur de cette bibliothèque d'un jour, confluence des littératures et miel des savoirs.

Rappelons qu'en littérature il n'y a pas de genre mineur, de l'essai au roman, de la poésie à la nouvelle en passant par la bande dessinée dans laquelle le texte et le dessin s'épaulent, chacun trouve son chemin de lecture.

Une œuvre, artistique, littéraire, est faite d'un langage, substance dont se tisse notre relation au monde et certaines œuvres, plus « fortes », plus « pérennes », en ce qu'elles touchent plus notre sensibilité, ont le pouvoir de nous transformer, mais surtout deviennent des œuvres auxquelles on se réfère et qui nous guident.

Eveillons notre curiosité et butinons dans les allées de la foire du livre.

### Que de rencontres :

Bien entendu, nos auteurs fidèles, qui ont grandi avec la foire du livre de Naves, auteurs régionaux qui ont acquis une renommée qui dépasse nos frontières. Précisons ici que la promotion des auteurs et éditeurs régionaux, ce n'est pas du régionalisme, c'est une contribution à la reconnaissance de notre territoire, à son identité... !

Les auteurs jeunesse, puisque le goût du lire et de l'écrire doit être développé dès l'apprentissage de la lecture et que le livre doit être appréhendé comme un objet tactile. Les auteurs et illustrateurs Nicolas Gouny et Arthur Tenor ont sans doute retrouvé les élèves rencontrés dans le cadre des ateliers à l'école de Naves, au collège de Seilhac et aux lycées de Naves et Tulle.

Quelques nouveaux, auteurs de Tulle et des environs, tels Liliane Roudière et Arthur Deguillaume.

Les auteurs et ouvrages du prix des lecteurs corréziens.

Les ouvrages de Daniel Herrero, inlassable conteur de l'Ovalie au



cours de sa conférence, fil rouge ou plus précisément « bandeau rouge ».

Le détour par le banc du concours de nouvelles est l'occasion de découvrir un recueil des pléiades, une pléiade d'auteurs et une pléiade de nouvelles.

La lecture des textes nous permet de comprendre la difficulté du jury à établir un classement, mais, concours oblige, il en faut un. Pour les auteurs édités, c'est le cagibi (« Puni cagibi ») de Martine Ferachou qui a devancé la brouette (« Labrouette conteuse ») de Daniel Pareire.

Pour les auteurs amateurs, le jury n'a pas départagé « L'impasse du spagheto » de Pierre Vincent Estrade et « La porte dans le siècle » de André Estrade.

Cet objet unique « Les murmures de la porte ... », que nous espérons bientôt collector, doit figurer dans chaque bibliothèque.

Le parcours, libre, au milieu des livres, permet de découvrir les vitrines de livres d'artistes installées par la Bibliothèque départementale de prêt. Les auteurs de ces ouvrages sont Diane de Bournazel, Cueco, Léonore Fandol, Jean-Paul Ruiz.

Autre temps fort permis par la bibliothèque départementale de prêt : La rencontre avec les auteurs du prix des lecteurs corréziens et la table ronde animée par Hélène Jousse qui nous a « ouvert les yeux » sur la vie de Louis Braille.

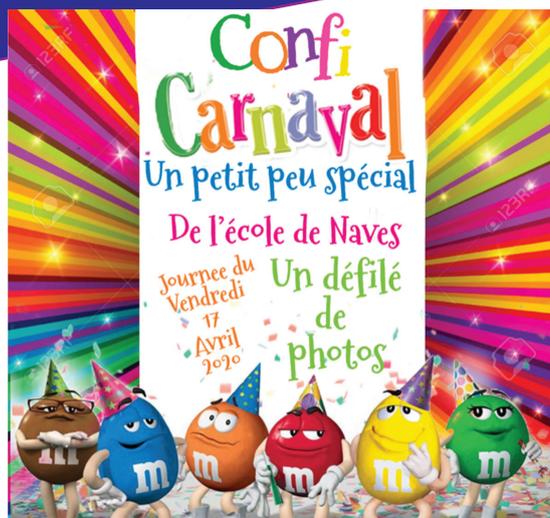
M. Colasson, accompagné de mme Pittman, a rappelé les liens qui unissent cette manifestation de Mille et une pages, à travers le prix des lecteurs corréziens, prétexte à des rencontres privilégiées avec les auteurs sélectionnés (table ronde dans le cadre de la foire) et avec l'auteur du prix (tournée des médiathèques).

Mme Huguette Madelmont, Maire, fait part de sa satisfaction d'inaugurer cette manifestation culturelle, en particulier parce que ce dimanche est marqué du sceau de la fête des grands mères, d'une part, mais surtout parce que c'est la manifestation qui clôture son mandat, et, quoi de plus satisfaisant que de terminer par un événement culturel soutenu depuis le début par la municipalité ?

Aux termes de son propos, Mme la Maire frappe les trois coups pour une ouverture officielle de la foire.

Le bilan de l'édition 2020 de « Mille et une Pages » est très satisfaisant, avec près de 1100 livres vendus et un millier de visiteurs, sachant qu'un visiteur sur trois (environ) se porte acquéreur d'un livre.





Pour le plaisir des enfants en premier lieu mais aussi des adultes, l'Association des Parents d'Elèves avait, comme chaque année, prévu de faire le carnaval de l'école le 17 avril dernier.

Les mesures sanitaires auraient bien sûr nécessité l'annulation de cette manifestation mais c'était sans compter sur l'imagination débordante d'un membre de l'association ! Un carnaval d'un autre genre, a pu avoir lieu en respectant toutes les précautions sanitaires. Nous avons donc donné naissance au Confif-carnaval.

Le principe était simple : toutes les personnes souhaitant participer devaient envoyer une photo d'elles, déguisées. Les photos ont alors été mises en scène sur fond musical et envoyées sur le Facebook de l'école. Ce fut pour tous, un moyen de revoir certains copains et parfois, de jouer aux devinettes pour essayer de reconnaître qui se cachait derrière le maquillage ou le masque ! Nous devions participer au financement des voyages scolaires ce qui ne pourra être fait cette année.

Par contre, nous tenons à offrir une calculatrice aux futurs élèves de 6<sup>ème</sup> comme les années précédentes. Nous n'avons encore rien organisé mais nous vous tien-

drons au courant sur les modalités pour les récupérer.

L'Association des Parents d'Elèves espère vous réserver plein de belles surprises pour l'année à venir et n'hésitez pas à nous envoyer vos idées ! Vous pouvez nous suivre et/ou nous contacter sur les réseaux sociaux «APE école Naves» ou par mail : apenaves19@gmail.com

## Les Chandarers du Pays de Naves

Sera-t-elle organisée ?

C'est l'interrogation qui habite l'esprit de chacun en pensant à notre randonnée des feuilles mortes.

L'interrogation est légitime et prouve surtout que l'appel des chemins est très fort en ce cœur de printemps au cours duquel, confinement oblige, nous avons vécu en hibernation. L'automne 2019 a perturbé l'organisation de notre randonnée mais les messages de soutien nous ont prouvé que l'annulation a été une décision sage. Les membres de l'association Les Chandarers ont ainsi démontré leur sens de l'organisation et des responsabilités pour garantir la sécurité de tous le long de nos chemins.

C'est ce sens des responsabilités qui sera mis en œuvre pour préparer la rando des feuilles mortes 2020.

A ce jour, il nous est impossible de vous garantir que nous pourrions vous faire profiter des tracés inédits que nous avons préparé pour cette randonnée, car bien évidemment votre santé et votre sécurité doivent être privilégiées.

En ce printemps au cours duquel nous retrouvons avec plaisir le goût de la nature, nos jardiniers et bûcherons nettoient, de nouveau, les chemins des parcours balisés et les traces (confidentielles) de la rando des feuilles mortes.

Nous avons constaté avec plaisir, que nos bien nommés « chandarers » ont reçu vos empreintes de chaussures lors des sorties autorisées au cours de cette période particulière du confinement. Nous vous remercions de la reconnaissance ainsi faite de nos efforts .

Nous vous invitons à poursuivre ces promenades puisque nous mettons tout en œuvre pour votre confort.

« Les feuilles mortes », édition 2020, sera-t-elle organisée ?

Si cette manifestation est autorisée, l'évolution de la pandémie étant tout de même un critère essentiel, sachez que nous sommes prêts pour vous accueillir, en mettant en place les mesures sanitaires qui s'imposeront.

Rendez-vous, sous forme de mot d'ordre, mercredi 11 novembre 2020 :

« Tous à la rando des Feuilles mortes ».

Bien évidemment, nous avons suspendu toutes les autres activités de l'association, à savoir les sorties collectives, la préparation du nouveau guide des randonnées, mais nous espérons vous retrouver très rapidement.



**Une période difficile !**

Comme toutes les associations sportives, l'ensemble de nos activités sont arrêtées depuis le mois de mars. Tous les entraînements et compétitions ont cessé du jour au lendemain, laissant au repos forcé tous les amateurs de la petite balle blanche.

L'annonce d'une fin de saison prématurée a entériné le maintien de toutes nos équipes seniors engagées en championnat par équipes. Notre équipe première évoluera donc en pré-régionale, le plus haut niveau départemental, notre équipe 2 en départementale 2 et notre équipe 3 en départementale 3. Ces équipes auront à cœur de défendre les couleurs du club.

Habituellement, la vie de notre club ne s'arrête jamais et encore moins durant l'été ! Chaque année nous organisons 4 ou 5 tournois d'été ouverts à tous ; joueurs du dimanche ou licenciés, jeunes ou moins jeunes, s'affrontent dans différents tableaux selon leur niveau. Ces tournois se déroulent à Chamboulive les jeudis soirs, ce qui permet d'allier le jeu et de se ravitailler autour du barbecue et des crêpes. Ces rendez-vous sont devenus une tradition depuis plusieurs décennies, nous espérons que les conditions sanitaires vont s'améliorer et nous permettront de perpétuer ces tournois attendus de nombreux amateurs de ping-pong.

Comme vous le savez, la période est difficile pour tout le monde, nous espérons pouvoir, dès que possible reprendre une activité normale, rouvrir la salle, faire progresser nos jeunes et prendre du plaisir autour de la table.

Dès que nous saurons si nous pouvons organiser nos traditionnels tournois, quand nous pourrons nous retrouver pour recommencer à jouer, nous vous informerons sur notre page facebook (@EBM - Entente des Basses Monédières Tennis de Table). N'hésitez à venir essayer le tennis de table, mais attention, vous risqueriez d'y prendre goût !

Contact : bassesmonedieres@gmail.com – 06 70 48 27 18

**Le GAGN restera en activité cet été**

Compte tenu des contraintes sanitaires du COVID19, le conseil d'administration a décidé d'annuler la 15ème bourse au minéraux et fossiles de début septembre. Les distances de sécurité conduisant à refuser trop de monde.

Par contre, l'espace Géologique Louis Puyaubert sera accessible cet été. Les modalités de visite seront précisées dès mi-juin et calquées sur celle d'autres musées, dont le musée de la Chapelle aux Saints.

**Naves Animations**

Les associations se sont mobilisées !

La crise sanitaire qui nous frappe, nous oblige à revoir nos rapports sociaux, à faire preuve de davantage de solidarité. Mais comment faire ? alors que le confinement était l'une des mesures barrières pour empêcher la circulation du virus. L'association Naves Animations dont le but est d'animer des moments conviviaux pour, a eu la volonté de distribuer du gel hydroalcoolique mais en s'appuyant sur cette maxime « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Naves Animations et les associations :

Aéro gym, AMCV 19, Ecole de rugby NSL, Ecurie des anciennes sportives, Entente basse monédières (tennis de table), Equi'vergne, Le Petit Cabaret, Les Chandarers, Nav'y danse, NSL Rugby, Rencontres et dédicaces, Société communale des chasseurs de Naves, qui animent les mercredis de l'été, lors des marchés de producteurs de pays ont remis du gel hydro alcoolique à toutes personnes qui assurent des missions de service auprès de nos concitoyens. Nous pouvons remercier Mme Plas Liliane qui a veillé à la bonne distribution auprès des bénéficiaires. La traditionnelle foire aux vins du printemps sera probablement reportée à l'automne.

Nous attendons avec impatience la décision pour connaître si les marchés de producteurs de pays se dérouleront cette été, ainsi que les conditions requises.

**Club des amis de la Vignotte**

Nous avons décidé de n'ouvrir le club du 3<sup>ème</sup> âge qu'au mois de septembre 2020 en fonction de l'évolution de l'épidémie..... Nos séniors et nous même avons encore besoin d'être protégés.....

## Agenda

**Au vu du contexte, il n'est pas possible de présenter l'agenda comme à son habitude. De nombreuses associations ont d'ores et déjà annulé leurs manifestations jusqu'au 15 septembre.**

## Etat-civil

### Naissances

- Ambroise, Gabriel CHABANIER, le 23 janvier 2020, domicilié «6 rue des sources»
- Yéléna LAJARRIGE, le 08 février 2020, domicilié «Rue de l'argile»
- Sue Isabelle BIGEARGEAS PICHARD, le 6 mars 2020, domiciliée «Le Ponteil»
- Gabin, Marcel, André MANTE, le 12 mars 2020, domicilié «rue du Pradelou»
- Anouk MOULY, le 18 avril 2020, domiciliée «12 rue du carnyx»
- Marius, Gilles PELAUD, le 21 avril 2020, domicilié «12 rue des sources»

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

### Mariage

- Sébastien Nicolas CHAUSY et Sophie Delphine PINA, le 18 janvier 2020, domiciliés « 5 rue du retable »

**Félicitations aux nouveaux mariés**

### Décès

- Dolorès HERNANDEZ veuve GENESTE, le 25 janvier 2020, domiciliée «EHPAD Les jardins de l'Etang-6 rue Pierre PRADOUX»
- Sylvie, Isabelle CHASSAGNE, le 13 mars 2020, domiciliée «4 rue de la Prévôté»
- Paul, Louis, Armand LEYRAT, le 28 mars 2020, domicilié «Pont de Peyrelevade»
- Paulette Marie HACHIN divorcée BRETTEL, le 4 avril 2020, domiciliée «Le Bois Lagoutte»- Chaunac
- Paule Marie VERGNAL épouse BEYSSERIE, le 26 avril 2020, domiciliée «10 avenue des Résistants»
- Christina QUIROS veuve ALONSO, le 30 avril 2020, domiciliée «EHPAD Les jardins de l'Etang-6 rue Pierre PRADOUX»
- Yannick, Jean-François BOUTOUYRIE, le 12 mai 2020, domicilié «Gourdinot»
- Laurent, Stéphane LENOIR, le 20 mai 2020, domicilié «Puy des Horts»

**Nous présentons nos condoléances aux familles**

La commune a été particulièrement éprouvée au cours de cette période de confinement par la disparition brutale de trois de ses jeunes concitoyens : Sylvie Chassagne, 46 ans – Yannick Boutouyrie, 48 ans – Laurent Lenoir, 49 ans. Que leurs familles soient assurées de tout notre soutien dans cette épreuve douloureuse.

Etat-civil arrêté le 27 mai 2020